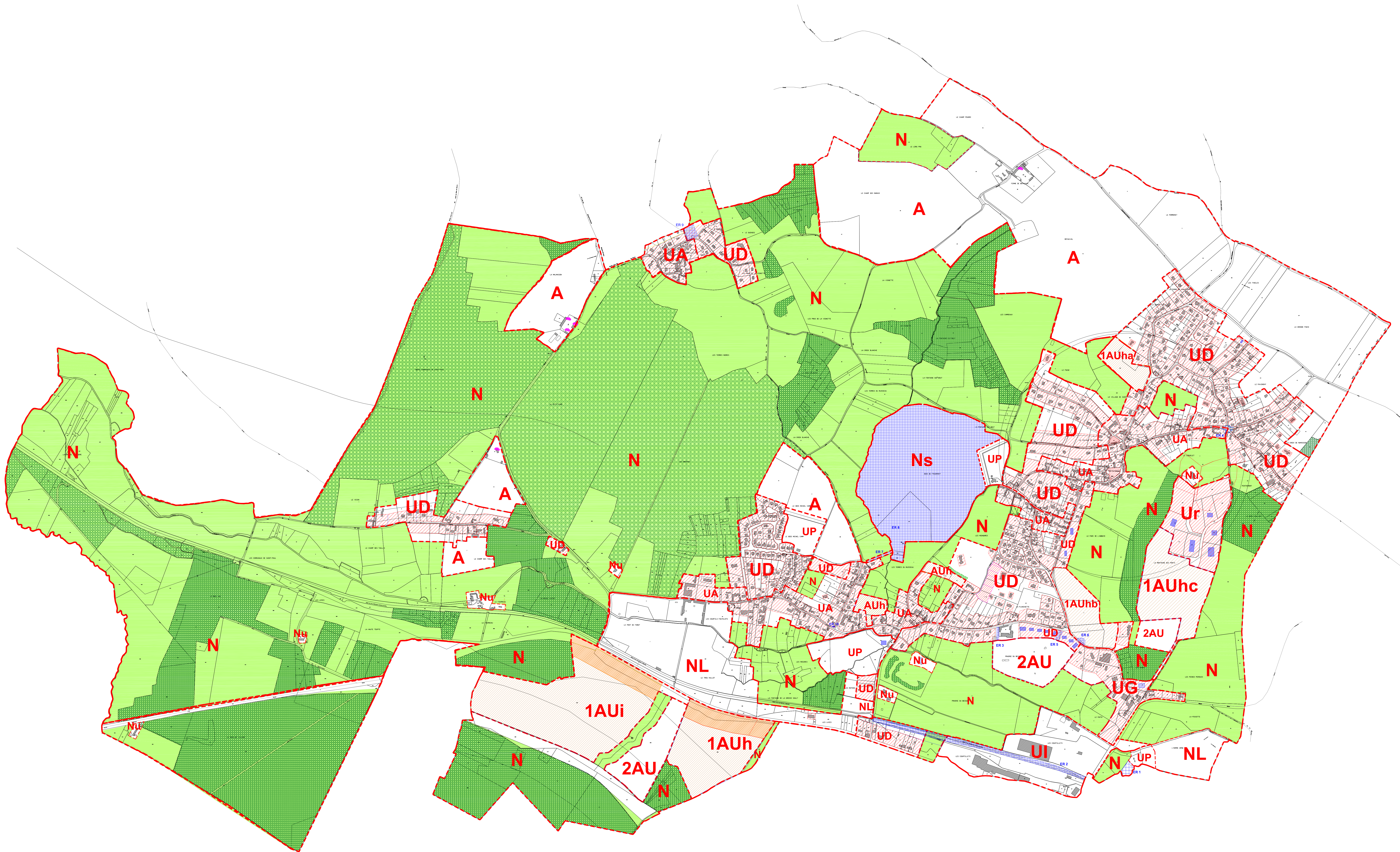






Légende

Zones urbaines :

UA : centre bourg

UD : extensions essentiellement pavillonnaire

UP : secteur de développement des équipements publics

UI : la zone d'activités industrielles

Ur : secteur d'urbanisation pavillonnaire plus récent

UG : zone mixte

Zones à Urbaniser

1AUha,b,c : aménagement d'ensemble accueillant habitat,.....

1AUi: zone destinée à l'accueil d'activités de commerces et de services, hôtellerie

2AU : zone de développement à plus long terme

Zone Agricole A

bâtiments avec changement d'affectation possible

Zones Naturelles N

NL :accueil d'aménagements de jeux et de loisirs

Ns : espaces naturels de loisirs et promenade

Espaces Boisés Classés

Bande de Constructibilité

zone U

Zone AU

Bande de recul de 75 m, Loi Barnier

Emplacements réservés

1	Nouvelle station de traitement des eaux usées
2	Aménagement de la voie ferrée désaffectée et de ses délaissés
3	Voie de désenclavement
4	Aménagement sécuritaire du carrefour
5	Voie de désenclavement
6	Aménagement sécuritaire de la voirie
7	Voie d'accès au bois de Froimont
8	Espace de découverte pédagogique
9	Création d'un espace public
10	Aménagement sécuritaire du carrefour

DEPARTEMENT DE L'OISE

**COMMUNE
DE
SAINT-PAUL**

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

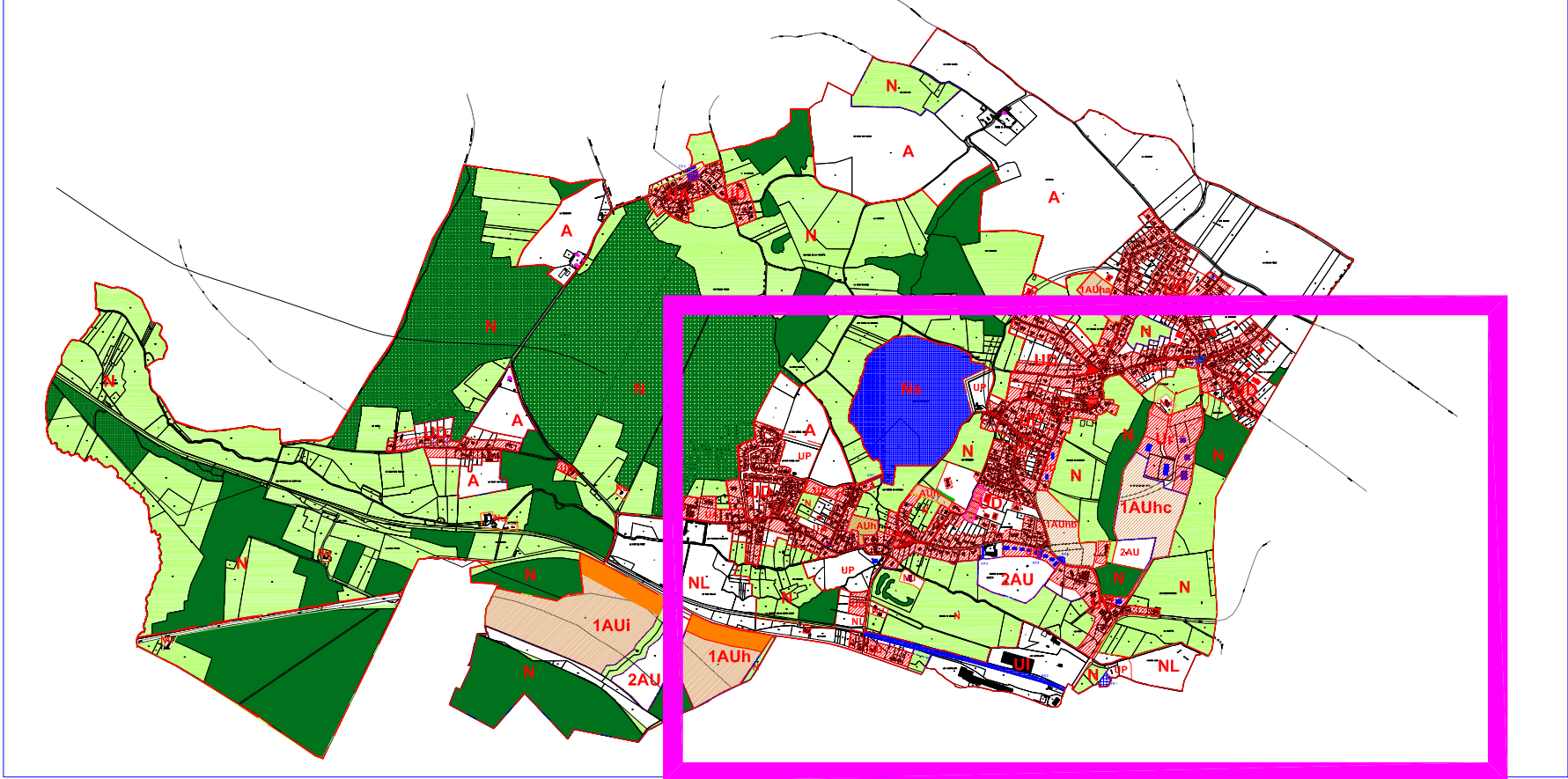
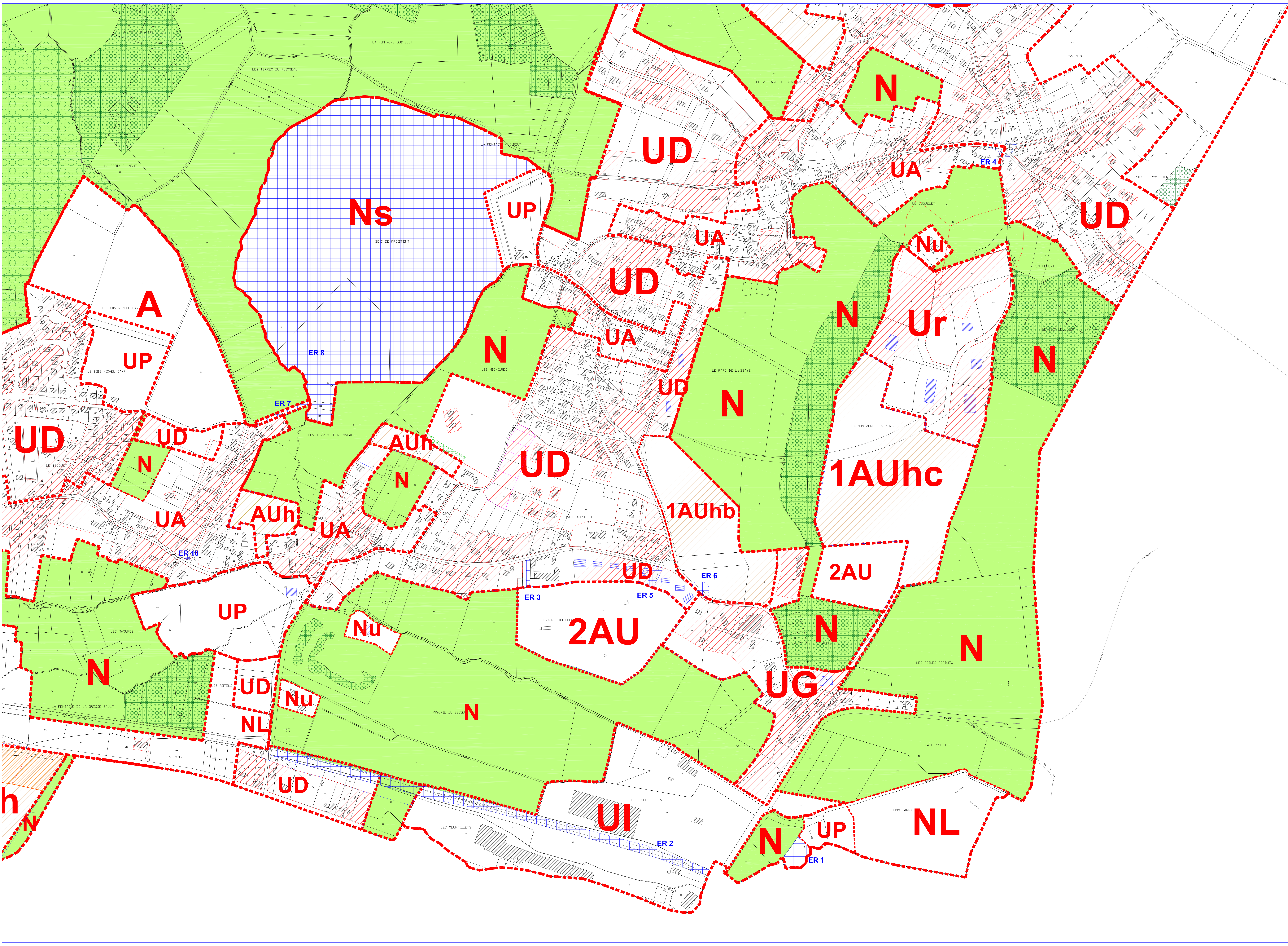
Document applicable

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil municipal en date du 1^{er} mars 2012

BR INGENIERIE
97, rue de Calais
60112 TROISSEUX

ECHELLE
1/5000

4.1



Légende

Zones urbaines :

- UA : centre bourg
- UD : extensions essentiellement pavillonnaire
- UP : secteur de développement des équipements publics
- UI : la zone d'activités industrielles
- Ur : secteur d'urbanisation pavillonnaire plus récent
- UG : zone mixte

Zones à Urbaniser

- 1AUha,b,c : aménagement d'ensemble accueillant habitat,.....
- 1AUi: zone destinée à l'accueil d'activités de commerces et de services, hôtellerie
- 2AU : zone de développement à plus long terme

Zone Agricole A
Batiments avec changement d'affectation possible

Zones Naturelles N

- NL : accueil d'aménagements de jeux et de loisirs
- Ns : espaces naturels de loisirs et promenade

Espaces Boisés Classés

Bande de Constructibilité
zone U
Zone AU

Bande de recul de 75 m, Loi Barnier

Emplacements réservés

1	Nouvelle station de traitement des eaux usées
2	Aménagement de la voie ferrée désaffectée et de ses délaissés
3	Voie de désenclavement
4	Aménagement sécuritaire du carrefour
5	Voie de désenclavement
6	Aménagement sécuritaire de la voirie
7	Voie d'accès au bois de Froidmont
8	Espace de découverte pédagogique
9	Création d'un espace public
10	Aménagement sécuritaire du carrefour

DEPARTEMENT DE L'OISE

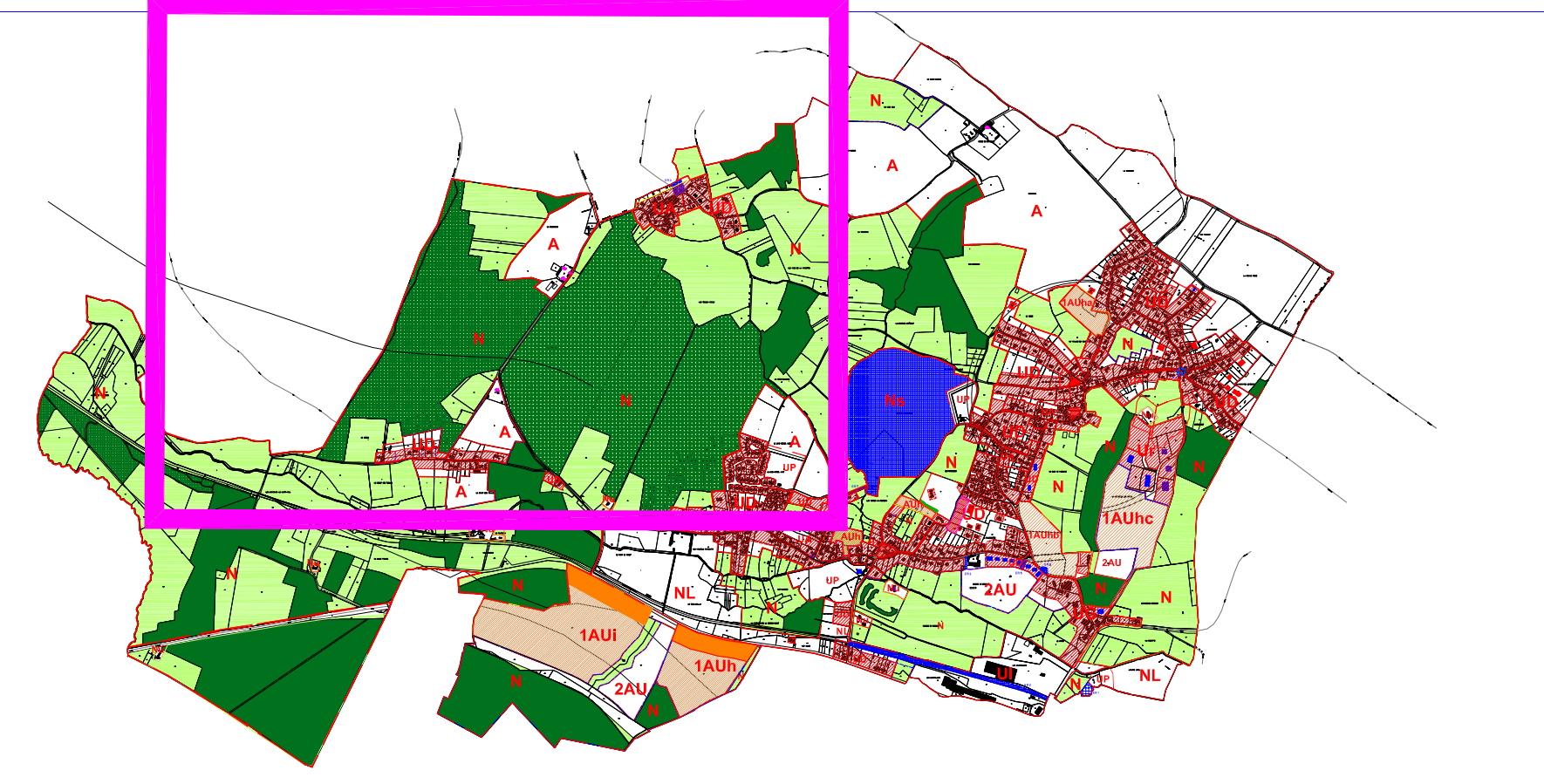
COMMUNE
DE
SAINT-PAUL

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

Document applicable

vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil municipal du 1er mars 2012



Légende

Zones urbaines :

- UA : centre bourg
- UD : extensions essentiellement pavillonnaires
- UP : secteur de développement des équipements publics
- UI : la zone d'activités industrielles
- Ur : secteur d'urbanisation pavillonnaire plus récent
- UG : zone mixte

Zones à Urbaniser

- 1AUha,b,c : aménagement d'ensemble accueillant habitat,.....
- 1AUi: zone destinée à l'accueil d'activités de commerces et de services, hôtellerie,.....
- 2AU : zone de développement à plus long terme

Zone Agricole A

Bâtiments avec changement d'affectation possible

Zones Naturelles N

NL :accueil d'aménagements de jeux et de loisirs

Ns : espaces naturels de loisirs et promenade

Espaces Boisés Classés

Bande de Constructibilité

zone U

Zone AU

Bande de recul de 75 m, Loi Barnier

Emplacements réservés

1	Nouvelle station de traitement des eaux usées
2	Aménagement de la voie ferrée désaffectée et de ses délaissés
3	Voie de désenclavement
4	Aménagement sécuritaire du carrefour
5	Voie de désenclavement
6	Aménagement sécuritaire de la voirie
7	Voie d'accès au bois de Froidmont
8	Espace de découverte pédagogique
9	Création d'un espace public
10	Aménagement sécuritaire du carrefour

DEPARTEMENT DE L'YOISE

COMMUNE
DE
SAINT-PAUL

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

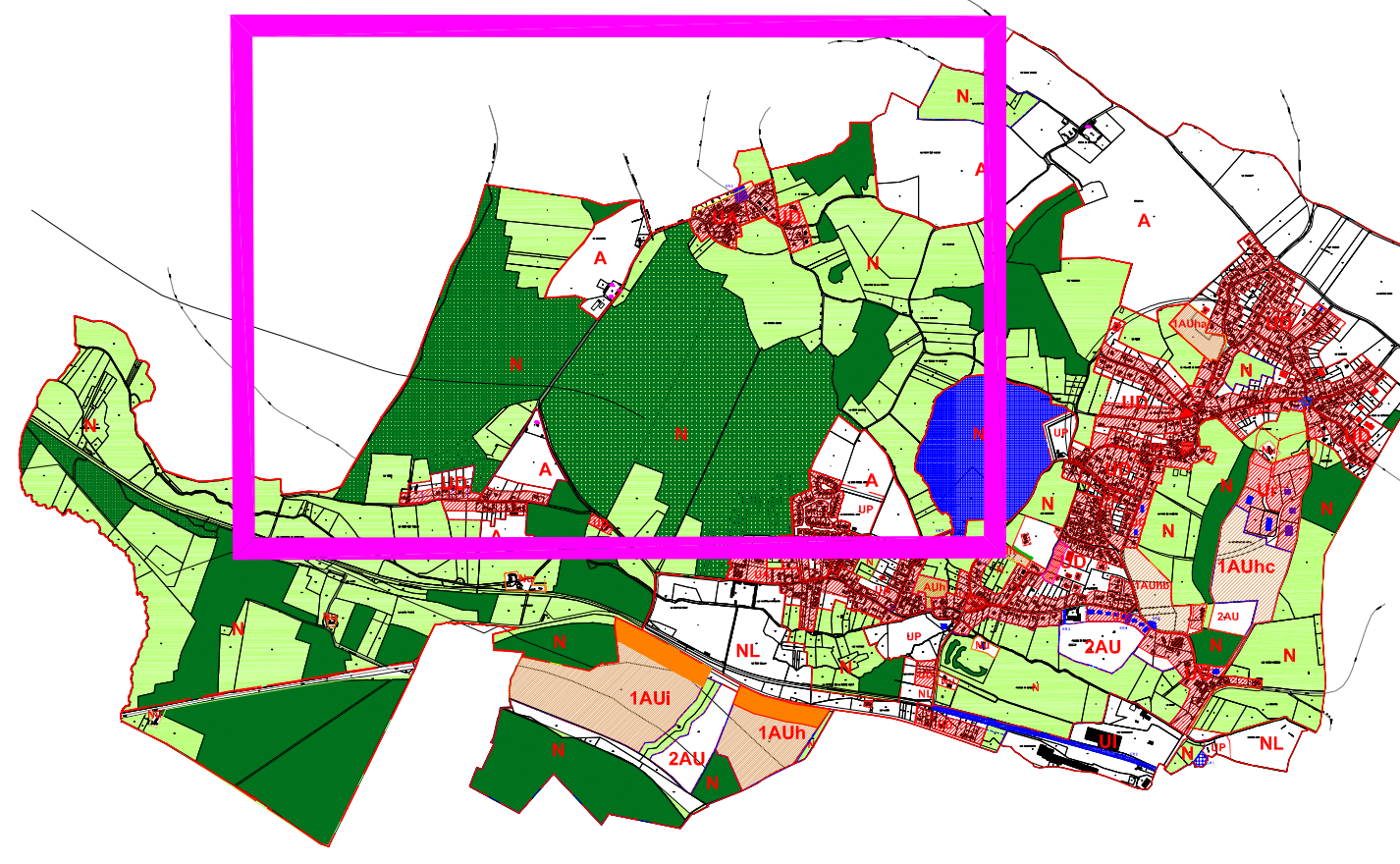
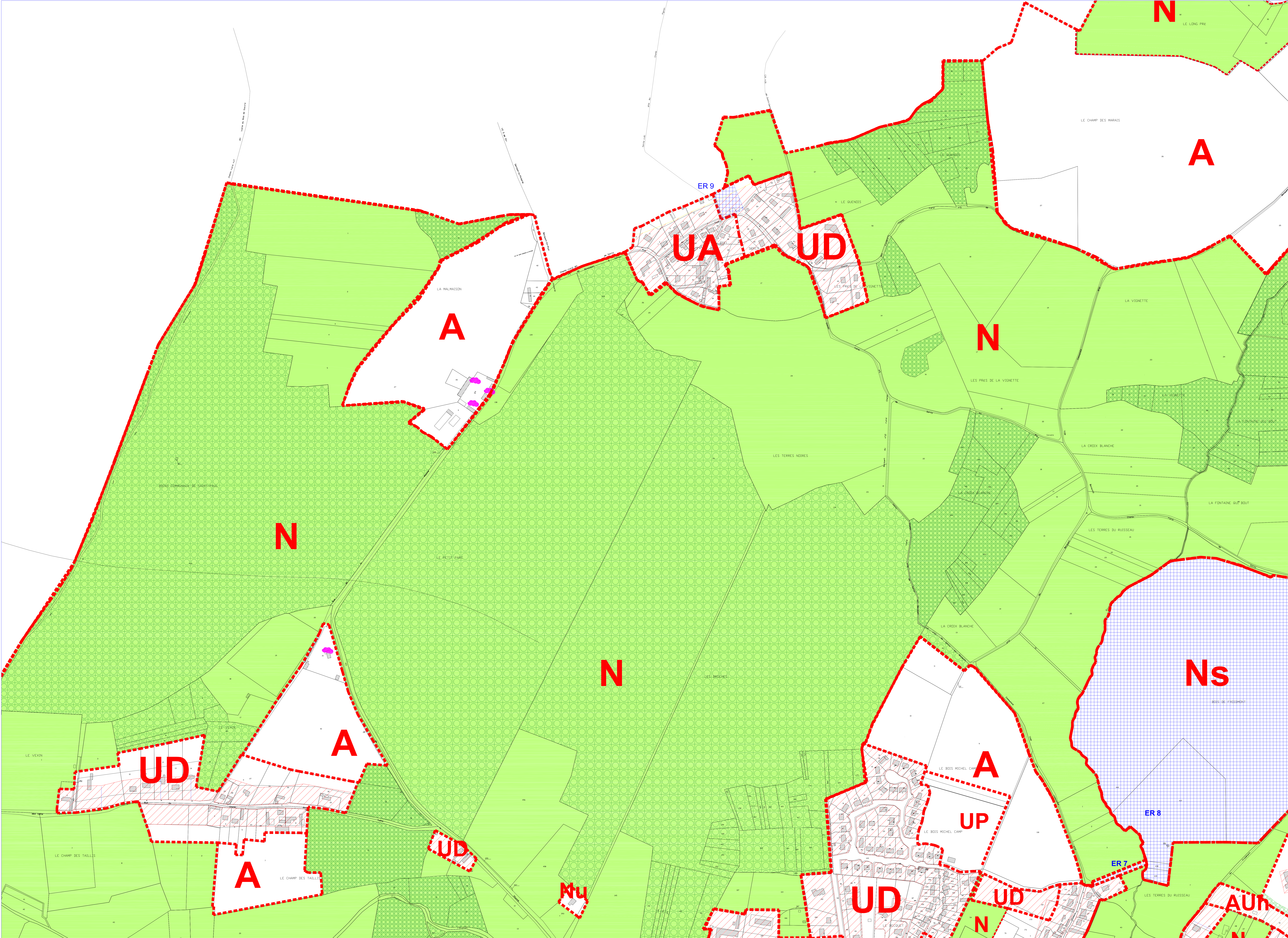
Document applicable

vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil municipal du 1er mars 2012

BR INGENIERIE
97, rue de Calais
60112 TROISSEUX

ECHELLE
1/2000

4.2.3



Légende

Zones urbaines :

- UA : centre bourg
- UD : extensions essentiellement pavillonnaire
- UP : secteur de développement des équipements publics
- UI : la zone d'activités industrielles
- Ur : secteur d'urbanisation pavillonnaire plus récent
- UG : zone mixte

Zones à Urbaniser

- 1AUha,b,c : aménagement d'ensemble accueillant habitat,.....
- 1AUj: zone destinée à l'accueil d'activités de commerces et de services, hôtellerie
- 2AU : zone de développement à plus long terme

Zone Agricole A

Batiments avec changement d'affectation possible

Zones Naturelles N

- NL : accueil d'aménagements de jeux et de loisirs
- Ns : espaces naturels de loisirs et promenade

Espaces Boisés Classés

Bande de Constructibilité

zone U

Zone AU

Bande de recul de 75 m, Loi Barnier

Emplacements réservés

1	Nouvelle station de traitement des eaux usées
2	Aménagement de la voie ferrée désaffectée et de ses délaissés
3	Voie de désenclavement
4	Aménagement sécuritaire du carrefour
5	Voie de désenclavement
6	Aménagement sécuritaire de la voirie
7	Voie d'accès au bois de Froidmont
8	Espace de découverte pédagogique
9	Création d'un espace public
10	Aménagement sécuritaire du carrefour

DEPARTEMENT DE L'OISE

COMMUNE
DE
SAINT-PAUL

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

Document applicable

vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil municipal du 1er mars 2012